

Bourges, le 11 décembre 2019

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les principaux
des collèges du Cher,

Mesdames et Messieurs les référents culture,

Direction des services
départementaux de
l'Education nationale du
Cher

Division Vie Scolaire

Bureau DVS 1

n° 47/12-2019/CV

Affaire suivie par

Fabien JOUBERT

Coordinateur départemental
pour l'éducation artistique et
culturelle, le devoir de
mémoire, et l'éducation à la
citoyenneté

codeac18@ac-orleans-tours.fr

Tél. 02 36 08 20 23

&

Claire VERNAY

Chef du bureau DVS1

ce.dvs1-18@ac-orleans-tours.fr

Tél. 02 36 08 20 41

Fax 02 36 08 20 01

Cité Condé, bâtiment F
Rue du 95^{ème} de Ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Objet : organisation d'un forum culturel à destination des établissements du Second degré

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité pour les services départementaux de l'Éducation nationale du Cher avec des objectifs multiples : la transmission d'un patrimoine commun, l'ouverture sur le monde, l'initiation aux pratiques artistiques et le développement de la créativité.

Comme rappelé dans la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, elle doit être accessible à tous les élèves et s'appuie sur une dynamique de projets reposant sur un engagement mutuel entre différents acteurs. Dans cette perspective, le rôle des structures culturelles et des collectivités territoriales est très important. Engagées sur les territoires, celles-ci permettent d'atteindre la démocratisation culturelle et l'égalité des chances.

Dans la Région Centre Val-de-Loire et le département du Cher, l'offre culturelle à destination des établissements scolaires est très riche et propose une éducation artistique et culturelle de qualité. Afin de donner une visibilité à cette dernière, en lien avec la DAAC (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle) et Fabien Joubert, Coordinatueur départemental pour l'éducation artistique et culturelle, je vous invite à participer à un forum culturel à destination des établissements du second degré et des structures culturelles partenaires de la DSDEN. Il se tiendra :

**Le mardi 24 mars 2020 au Centre culturel de rencontre de l'abbaye de Noirlac,
de 9 h15 à 16h 30**

Cette journée est destinée en priorité aux enseignants identifiés comme référents culture. En cas d'absence de référent culture dans votre collège, merci de proposer cette journée à l'ensemble de votre équipe pédagogique, également ouverte aux chefs d'établissement. Au cours de la matinée, vous pourrez prendre connaissance des enjeux de l'EAC dans la Région et le département à travers plusieurs intervenants. Des ressources à destination des équipes pédagogiques vous seront également proposées. L'après-midi vous permettra de nouer des contacts avec les structures culturelles et partenaires de la DSDEN. Un débat mouvant d'une trentaine de minutes sera organisé avant une découverte libre des structures et partenaires présents. Un déroulé plus complet vous sera ultérieurement adressé.

Afin d'organiser ce forum, je vous invite à vous rendre sur le lien ci-dessous avant le lundi 16 janvier 2020 pour indiquer votre présence. Vous pouvez également contacter Fabien Joubert (codeac18@ac-orleans-tours.fr)

[Lien vers le sondage](#)

Je vous remercie vivement pour votre participation et votre engagement à développer l'EAC dans vos établissements respectifs.

Pierre-Alain CHIFFRE

